

## Première pierre du bâtiment «Géopolis»

**Un an après l'adoption, par le Grand Conseil, du plus important crédit de construction de l'histoire de l'Université de Lausanne, la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et le Recteur de l'UNIL Dominique Arlettaz posent ce mardi à 18h la première pierre du nouveau bâtiment baptisé «Géopolis». Celui-ci accueillera dès la rentrée 2012 la Faculté des géosciences et de l'environnement et la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL.**

Emblématique à la fois sur les plans architectural et environnemental, le nouveau bâtiment Géopolis de l'Université de Lausanne va sortir du sol dès cet été, en vue d'une mise à disposition de la communauté universitaire à l'automne 2012. Retenu pour sa compacité, sa conception novatrice de l'espace et ses qualités architecturales, le projet du bureau d'architectes Itten et Brechbühl sera la vitrine de l'UNIL sur le côté nord du campus de Dorigny, au coeur du nouveau quartier universitaire de la Mouline.

Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat et cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, ainsi que le Recteur de l'UNIL Dominique Arlettaz, posent ce mardi la première pierre de ce nouveau bâtiment, pour lequel le Grand Conseil a accordé le crédit de construction le plus important de l'histoire de l'UNIL, soit 120 millions de francs. Ce chantier, qui s'inscrit dans le rythme soutenu des constructions universitaires au cours de ces dernières années, traduit non seulement le dynamisme de l'UNIL, mais également la volonté des autorités de doter la place universitaire lausannoise d'outils de travail à la mesure de ses ambitions et de ses réalisations.

Par rapport à son état initial, le projet a connu quelques évolutions qui en améliorent encore la souplesse d'utilisation et les performances énergétiques, sans provoquer d'augmentation du coût de la construction. Ces modifications consistent notamment en une extension des surfaces utiles sur deux des côtés du bâtiment et en un travail sur l'enveloppe correspondant aux exigences écologiques (Minergie Eco). Ces développements permettront en outre d'agrandir l'espace en sous-sol, de réduire les coûts d'entretien et d'optimiser l'isolation phonique du bâtiment.

Le site sera doté d'une place aménagée augmentant la convivialité du futur quartier universitaire. Un passage sous-voies permettant la circulation quotidienne, en toute sécurité, des chercheurs et chercheuses, enseignant-e-s et étudiant-e-s mettra le nouveau quartier en lien avec l'ensemble du campus.

**Pour en savoir plus:**

Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, 021 316 30 01

Dominique Arlettaz, Recteur de l'Université de Lausanne, 021 692 20 11

<http://www.unil.ch/campus-plus>